La liste d'opposition au conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018

Réaménagement du quartier de la gare de Bouray

La présentation du projet de réaménagement du quartier de la gare de Bouray est consultable sur le site : **https://www.ville-lardy.fr/IMG/pdf/Pole_gare_-_Phase_4_-_Presentation_reunion_publique.pdf**

Elle comporte en particulier une étude qui identifie clairement les besoins de la population en matière de stationnement à proximité de la gare : il y a environ 1300 véhicules garés 12h par jour en moyenne. Or la capacité actuelle du parking est de 420 places, les places licites dans les rues avoisinantes sont au nombre de 173, auxquelles il convient d'ajouter 170 places pour un stationnement de moins 4h.

Selon cette étude, le parking est saturé dès 7h du matin et les rues avoisinantes dès 8h du matin.

On aurait pu s'attendre à ce que le projet réponde à ce besoin en augmentant d'au moins 200 places la capacité de stationnement. Hélas non, seulement 64 places supplémentaires sont prévues dans le futur parking ! Comment faire face à la pénurie dans ces conditions ?

> **Réponse technocratique :** *en rendant le parking payant par un abonnement de 23 €/mois, couplé obligatoirement à une carte Navigo ; ceux qui ne peuvent pas payer, ou qui n'ont pas de carte Navigo devront trouver une autre solution : cela fera de la place pour les autres…*

Que ferez-vous si, comme c'est prévisible, les demandes d'abonnement dépassent la capacité du parking ?

> **Réponse technocratique :** *seuls les 484 premiers abonnés seront servis (moins quelques places réservées) !*

Le jour où un abonné, n'utilisera pas sa place, elle restera libre. Certains usagers du RER ne trouveront donc pas de places de stationnement, alors que le parking ne sera pas rempli ! Pourront-ils chercher à se garer, au petit bonheur la chance, dans les rues avoisinantes, sur le parking d'Intermarché, de la salle René Cassin et jusque dans le centre de Bouray ?

> **Réponse technocratique :** *non, nous réglementerons le stationnement dans les rues avoisinantes et dresserons des procès-verbaux pour les contrevenants ! Nous encourageons les voyageurs à prendre le bus ou le vélo.*

Que proposez-vous à ceux qui ne peuvent pas faire autrement, parce qu'ils ont des enfants à emmener à l'école ou chez la nourrice, parce qu'ils ont des horaires décalés qui ne correspondent pas aux transports en commun proposés, parce qu'ils sont des voyageurs occasionnels, parce qu'ils viennent de plus loin où il n'y a pas de service de bus, etc… ?

> **Réponse technocratique :** *nous les encouragerons quand même à prendre un bus ou un vélo !*

Le parking ne sera plus accessible pendant toute la durée des travaux, c'est-à-dire toute l'année 2019, que proposez-vous à toutes ces personnes qui ne peuvent pas faire autrement que de prendre leur véhicule pour se rendre à la gare ?

> **Réponse technocratique :** *ils devront se rendre à la gare en bus ou en vélo !*

Non, rendre la situation encore plus pénible à ceux qui ont déjà 3 heures de transport par jour, parfois plus, pour aller travailler, ne constitue pas une bonne politique.

Non, chercher à limiter la circulation automobile par une politique punitive n'aboutira à rien ; c'est une politique d'investissement dans les transports qui sera efficace.

Par exemple, rendre la ligne D plus attractive permettrait de décongestionner la ligne C. La SNCF, l'Etat et la Région Ile-de-France doivent prendre leurs responsabilités.

La N20 est saturée dès 6h du matin, et dans le RER les voyageurs sont debout dès Marolles aux heures de pointe, mais l'Etat pousse à bétonner encore davantage :

- Arpajon : plus de 1000 nouveaux logements (http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement/Amenagement-de-la-ZAC-des-Belles-Vues)
- Lardy : construction de 150 nouveaux logements dans le quartier de la gare.
- Itteville : la commune passera de 6 583 habitants en 2011 à 9 000 en 2024.
- Même fièvre bétonneuse à Marolles, Cheptainville, etc…

Les édiles bétonneuses se donnent bonne conscience en répétant à qui veut les entendre « qu'il manque 500 000 logements en Ile-de-France ». Mais on ne résout pas un problème en en créant de nouveaux, plus graves encore ! Bétonner toujours plus, sans investissements dans les infrastructures de transport, alors qu'il y a de moins en moins d'emplois de proximité, n'est pas une solution au manque de logements : c'est une fuite en avant. S'il n'y a qu'un enseignement à tirer de l'urbanisation ratée des années 60, c'est celui qu'une ville n'est pas un entassement d'habitations, mais d'abord un lieu de vie et d'activité.

Ces politiques folles s'inscrivent dans le projet « du Grand Paris » qui vise à concentrer la richesse, l'investissement public, l'attractivité économique et les emplois dans Paris et sa petite couronne. Et pour la périphérie, c'est-à-dire chez nous : les cités dortoirs, les friches économiques et l'abandon des politiques publiques.

Il ne faut pas une centralisation des richesses et des emplois, générant chaque jour des déplacements de masse, mais un aménagement équilibré des territoires !

➔ **Non à la fin de la gratuité du parking de la gare de Bouray !**
➔ **Non à l'urbanisation débridée sans investissements dans les infrastructures de transport !**
➔ **Amélioration de la ligne D pour décongestionner la ligne C du RER !**

Pour prendre contact avec « Bouray Autrement »

- **écrire à longeondelassise@free.fr**
- **téléphoner au 06 75 21 31 70**

Les élus d'opposition au conseil municipal sont à votre disposition : Robert LONGEON, Martine LE FORESTIER, Patrick BRETIN, Alexandra EVIN.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

IMPRIME PAR NOS SOINS